

Éléments clés



Les inégalités de revenu demeurent à des niveaux record dans de nombreux pays, malgré le repli des taux de chômage et l'amélioration des taux d'emploi.



La persistance du chômage de longue durée et la faible croissance salariale n'ont pas permis aux revenus du travail des ménages les plus modestes de se redresser dans de nombreux pays.



Les ménages les plus aisés ont davantage profité de la reprise que les ménages à revenu moyen ou modeste.



La redistribution qui, dans un premier temps, a amorti l'impact de la crise, a marqué le pas pendant la reprise dans une majorité de pays.

L'OCDE a actualisé ses données sur les inégalités de revenu et la pauvreté en prenant 2013/14 comme années de référence. Les indicateurs peuvent être consultés dans la [Base de données Distribution des revenus et pauvreté](#) du site OECD.Stat. Cette note présente les grandes tendances qui se dégagent de cette actualisation.

Les fruits de la reprise économique n'ont pas été partagés équitablement

Depuis 2010 – année où le PIB et l'emploi ont recommencé à progresser dans l'OCDE, la reprise économique a conduit à une embellie sur les marchés du travail et à une amélioration des revenus des ménages. Toutefois, cette reprise ne s'est pas encore traduite par une croissance *inclusive*, et n'a pas inversé la tendance à la hausse des inégalités de revenu qui a été observée durant les dernières décennies.

Lors d'une période de reprise économique, même faible, la baisse du chômage et la création d'emplois sont susceptibles de *réduire* les inégalités de revenu. Simultanément, une reprise peut également *accroître* les inégalités en dopant les revenus du capital (concentrés en haut de la distribution des revenus) et en développant davantage l'emploi et les salaires parmi les ménages aisés. Qui plus est, la reprise actuelle est souvent allée de pair avec des restrictions budgétaires destinées à restaurer la

viabilité des finances publiques, qui ont, dans certains cas, durci les conditions d'accès aux transferts sociaux (concentrés au bas de la distribution).

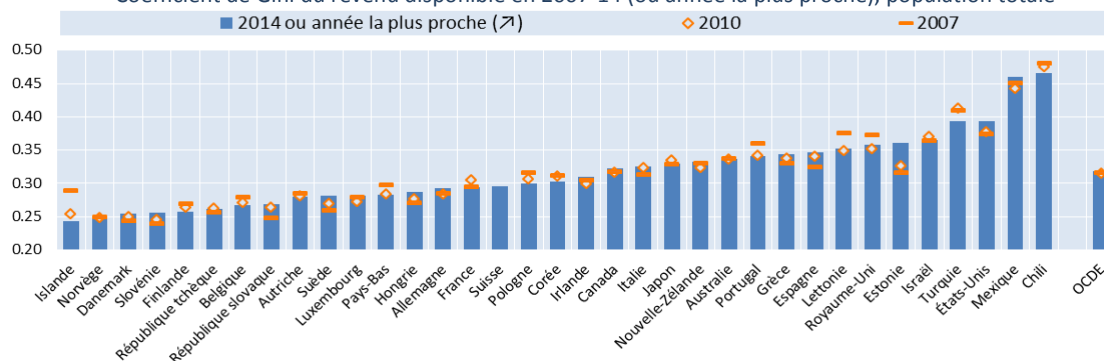
Dans les faits, au cours des sept dernières années, les inégalités de revenu sont restées à des niveaux historiques. Le coefficient de Gini du revenu disponible des ménages, un indicateur type des inégalités, qui est égal à 0 lorsque tout le monde dispose des mêmes revenus, et à 1 lorsqu'une seule personne concentre tous les revenus, a atteint 0.318 dans l'OCDE en 2013/14 (graphique 1), à peine plus qu'en 2007, mais il s'agit du plus haut chiffre jamais enregistré depuis le milieu des années 1980.

Depuis 2010, les inégalités de revenu ont baissé de façon marquée (de près de 2 points) en Turquie, ce qui s'explique surtout par l'évolution des revenus du travail. Elles ont fortement augmenté en Estonie (de plus de 3 points). Les changements ont été moins marqués durant la période récente dans les autres pays de l'OCDE (encore que la tendance soit à la hausse dans la plupart d'entre eux).

Dans l'ensemble, depuis 2007, les inégalités se sont également accrues de plus de 2 points en République slovaque, en Suède et en Espagne. Elles ont diminué en Islande et en Lettonie.

1 Jusqu'à maintenant, la reprise économique n'a pas réduit les inégalités

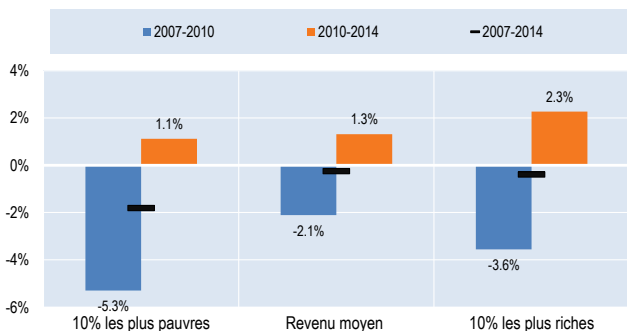
Coefficient de Gini du revenu disponible en 2007-14 (ou année la plus proche), population totale



Note : voir le tableau 1 pour les définitions et années de référence des données.

2 Les revenus disponibles des ménages sont toujours en dessous des niveaux d'avant crise, surtout pour les moins favorisés

Évolution des revenus réels disponibles entre 2007 et 2014 (ou année la plus proche) par niveau de revenu, population totale, moyenne OCDE



Note : voir le tableau 1 pour les définitions et années de référence des données

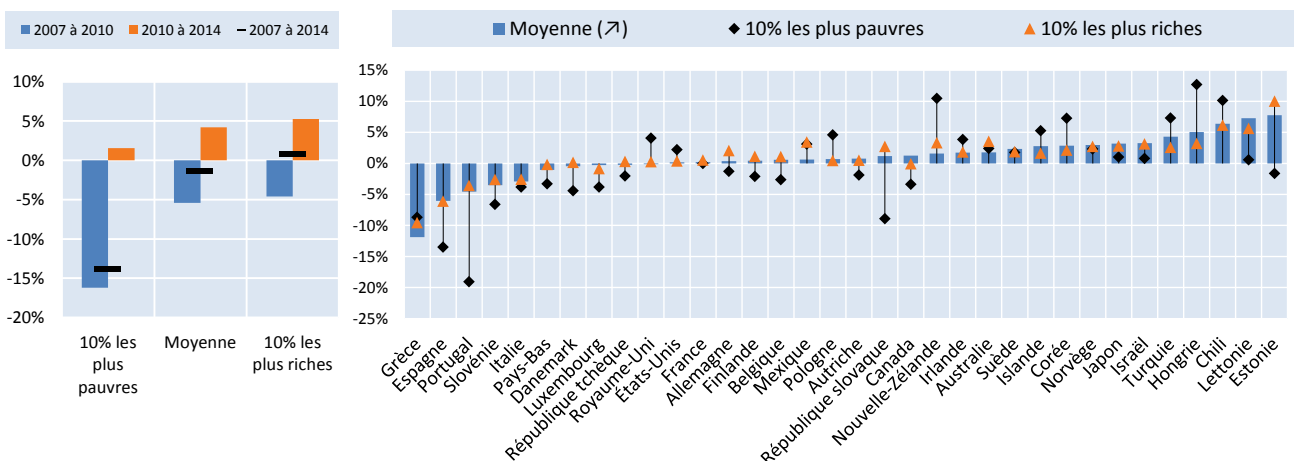
Entre 2007 et 2010, le revenu réel moyen a reculé de 2.1 % en moyenne, avec un recul plus marqué en bas de la distribution (-5.3%) et au sommet (-3.6 % ; graphique 2). Si la reprise amorcée depuis 2010 a permis d'améliorer les revenus moyens, la progression plus rapide des revenus les plus élevés (2.3 %) et la faible amélioration en bas et au milieu de la distribution (1.1 % et 1.3 %) ont pesé sur les inégalités, même si c'est de façon marginale.

En 2013/14, les revenus du bas de la distribution sont encore en-dessous de leurs niveaux d'avant-crise alors que les revenus du haut et du milieu de la distribution avaient regagné l'essentiel du terrain perdu pendant la crise. Les ménages modestes et les plus aisés sont ceux qui ont perdu le plus pendant la crise économique. Mais pendant la reprise, ce sont les ménages aisés qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu du fait d'une croissance inégale des revenus du travail et de variations dans la redistribution.

3 Depuis 2010, les revenus du travail augmentent moins en bas de la distribution des revenus

Partie A. Variation réelle des revenus du travail, 2007-2014, par groupe de revenu, moyenne OCDE, population d'âge actif

Partie B. Variation réelle annuelle moyenne des revenus du travail, 2010-2014 (ou année la plus proche), par groupe de revenu, population d'âge actif.



Notes : les revenus du travail correspondent aux salaires bruts et aux revenus de l'emploi indépendant. Voir le tableau 1 pour les années de référence des données.

L'embellie sur les marchés du travail n'a pas profité équitablement à tous les ménages

Le sous-emploi et le chômage générés par la crise se résorbent enfin. Le chômage baisse et, depuis peu, ce repli profite même aux jeunes, même si leur taux de chômage au départ était souvent très élevé. Toutefois, le chômage de longue durée demeure important et certaines catégories (dont les jeunes peu qualifiés, par exemple) continuent de faire face à de forts taux de chômage et d'inactivité. La crise a impacté non seulement le nombre d'emplois, mais aussi leur qualité (voir le *cadre de l'OCDE sur la mesure et l'évaluation de la qualité des emplois*). Même dans les pays où la situation de l'emploi s'est améliorée, la mauvaise qualité des emplois et des inégalités marquées entre les actifs en termes de contrat de travail ou de sécurité de l'emploi pèsent lourdement sur les ménages à faibles revenus et renforcent les inégalités de revenu. Les salaires ont stagné dans la plupart des pays, y compris dans ceux qui ont été relativement épargnés par la récession (comme le Japon, par exemple) ; ils ont diminué dans les pays les plus durement touchés (comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal ou le Royaume-Uni) (OCDE, 2016, *Perspectives de l'emploi*).

Entre 2007 et 2010, les revenus du travail des ménages d'âge actif ont diminué dans une grande majorité de pays. Dans la période de reprise qui a suivi (2010-2013/14), ils ont augmenté dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble, les revenus du travail ont, en moyenne, presque renoué avec leurs niveaux d'avant la crise (graphique 3, partie A). Cependant, ceci n'est pas le cas en bas de la distribution des revenus, où, entre 2010 et 2013/14, la reprise ne s'est pas accompagnée d'une augmentation notable des revenus du travail.

En Estonie et en Lettonie, par exemple, la croissance considérable des revenus du travail depuis 2010 (de 7 à 8 % par an) n'a pas profité aux 10 % les plus pauvres (graphique 3, partie B).

À l'inverse, la croissance rapide des revenus du travail en Turquie, en Hongrie et au Chili (de 4 % à 6 % par an en moyenne) a davantage profité aux ménages modestes. Cette augmentation s'explique par le développement de l'emploi dans ces pays, même si les taux d'emploi y sont toujours inférieurs à la moyenne de l'OCDE. De plus, la forte segmentation du marché du travail (au Chili) ou l'importance du chômage de longue durée (en Hongrie) peuvent encore freiner la croissance des revenus du travail au bas de la distribution.

Dans certains pays de l'OCDE où le marché du travail a pleinement repris, le repli du chômage a contribué à accroître les revenus des ménages. Dans certains cas, la faible croissance des salaires a parfois empêché les revenus de pleinement rebondir. C'est par exemple le cas au Royaume-Uni où, en dépit d'une forte création d'emplois (y compris parmi les ménages les plus modestes), la baisse des salaires réels a bridé la croissance des revenus du travail. Aux États-Unis, la croissance atone des salaires, qui a débuté avant la crise, s'est poursuivie pendant la reprise, même si la revalorisation du salaire minimum dans certains États a donné un coup de pouce aux salaires du bas de la distribution. Des données publiées récemment font place à plus d'optimisme dans la mesure où les revenus avant taxes des ménages en bas de la distribution augmentent considérablement en termes réels pour la première fois depuis 2007 (US Census Bureau, 2016).

Les revenus du travail ont nettement diminué depuis 2007 dans les pays européens confrontés à une crise de leur dette souveraine et mettant en place des réformes structurelles dans un contexte d'assainissement des finances publiques et de faible demande. En Europe, la reprise a démarré plus tard qu'ailleurs et les revenus du travail ont souvent continué à diminuer après 2010. En Grèce, où le chômage est monté en flèche et où le salaire minimum a été amputé de 20 %, les revenus du travail ont reculé de 12 % en moyenne entre 2010 et 2013/14. En Espagne, malgré une longue période de forte création d'emplois stimulée par la réforme de 2012, la persistance d'un fort chômage de longue durée, la baisse des salaires réels et un marché du travail toujours segmenté se sont traduits par une diminution abrupte des revenus du travail, en particulier au bas de la distribution. Au Portugal, les revenus du travail des 10 % les plus pauvres ont même reculé davantage, en raison notamment d'un

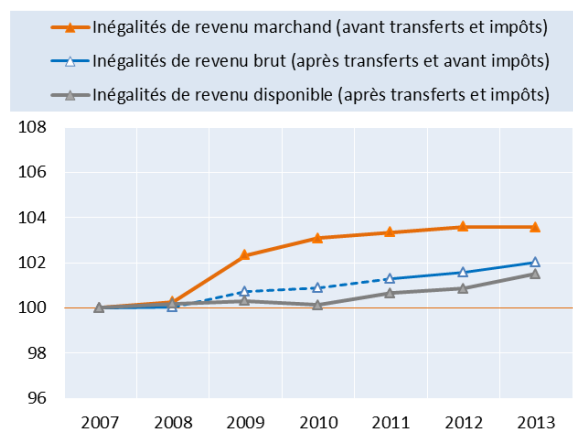
chômage de longue durée élevé et du gel du salaire minimum.

La redistribution a amorti la progression des inégalités de revenu marchand, mais elle s'est affaiblie récemment

Les inégalités dans la population d'âge actif sont par nature plus élevées et elles varient plus que dans la population totale. Les inégalités de *revenu marchand* (incluant les revenus du travail et du capital et les transferts privés) dans la population d'âge actif se creusent depuis 2008 et demeurent fortes malgré la reprise économique.

4 Jusqu'à récemment, les inégalités de revenu marchand augmentaient plus vite que les inégalités de revenu disponible

Inégalités avant et après redistribution par les transferts et les impôts, 2007=100, population d'âge actif, moyenne OCDE

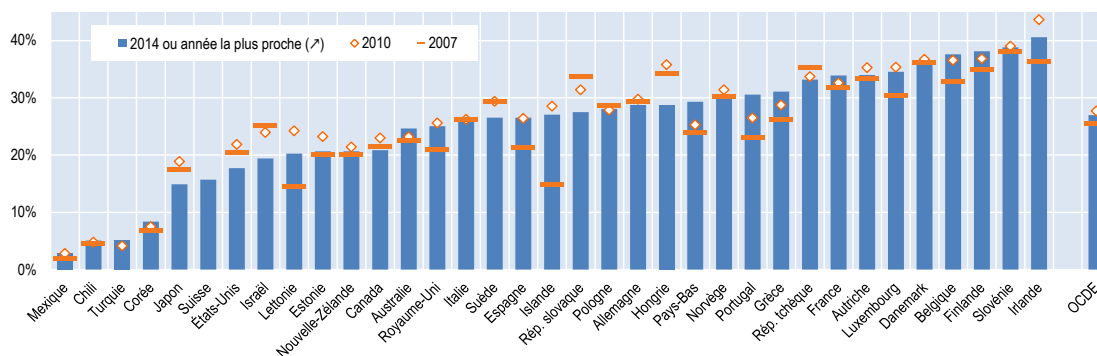


Notes : la moyenne OCDE exclut les pays suivants : Hongrie, Corée, Mexique, Turquie et Suisse. Estimations du Secrétariat pour les inégalités de revenu brut avant 2011.

La redistribution qui s'opère par les impôts et les transferts monétaires tels que les prestations de chômage et autres, atténue les inégalités de revenu de 27 % environ en moyenne dans l'OCDE. Cet impact serait encore plus important si l'on tenait compte des transferts publics non monétaires, comme l'éducation ou la santé. La majeure partie de cet effet – les deux tiers – provient de l'impact des transferts (distance entre les courbes orange et bleue du graphique 4). L'impact des taxes correspond au tiers restant.

5 La redistribution a diminué dans la plupart des pays depuis 2010

Réduction en pourcentage des inégalités de revenu marchand par les impôts et les transferts, 2007 à 2014 (ou année la plus proche), population d'âge actif



Notes: la redistribution est définie comme la différence entre les inégalités de revenu marchand et de revenu disponible, en pourcentage des inégalités de revenu marchand. Les revenus de marché sont nets de taxes en Hongrie au Mexique et en Turquie. Années de référence : voir Table 1.

Dans la première phase de la crise, les taxes et les transferts monétaires ont largement compensé la hausse des inégalités de marché. Depuis 2010, la redistribution a stagné ou baissé dans la majorité des pays de l'OCDE (graphique 5). Ce repli peut s'expliquer par une atténuation des stabilisateurs automatiques, compte tenu de la reprise de l'économie dans certains pays (comme en Lettonie ou en Estonie), ou par la levée progressive des mesures de relance budgétaire déployées au début de la crise (aux États-Unis, par exemple, la prolongation de la durée de versement des indemnités de chômage, appliquée en 2008/09, a été levée en 2011).

Il est possible que le repli de la redistribution résulte de la mise en place des mesures d'assainissement des finances publiques face au creusement des déficits budgétaires. Par exemple, la redistribution a diminué en Hongrie, où la garantie de ressources et les prestations de chômage ont été revues dans le sens d'une plus grande rigueur, et en Irlande, où des réformes fiscales et des baisses de prestations sociales ont été introduites.

Dans certains autres pays, la redistribution s'est renforcée et a contribué sinon à inverser, du moins à contenir, l'accroissement des inégalités de revenu. C'est le cas en Islande, par exemple, en partie à cause des réformes fiscales de 2010, et en France, suite à un relèvement du taux d'imposition des tranches supérieures de revenu et à la revalorisation des prestations d'aide sociale.

La redistribution a aussi augmenté dans certains pays européens touchés par la crise, et ce, en dépit de la mise en place de mesures d'assainissement des finances publiques. En Espagne, par exemple, la redistribution a augmenté durant la phase initiale de la crise, mais elle stagne depuis 2010 en dépit d'inégalités de revenus marchands plus importantes. Les critères d'admissibilité aux prestations de chômage (de longue durée) ont été durcis en 2012 et une diminution du nombre de bénéficiaires s'en est suivie.

En Grèce, la base d'imposition a été élargie, une contribution de solidarité sur les retraites et une nouvelle taxe immobilière ont été mises en place en 2011, tandis que le montant de plusieurs prestations était gelé. La redistribution a cependant augmenté en réponse à la forte montée du chômage et des inégalités de revenus marchands. Au Portugal, alors que la part globale des transferts sociaux dans les revenus a continué d'augmenter, les mesures d'assainissement des finances publiques (baisse de l'indemnisation du chômage et des prestations familiales) ont pesé davantage sur les revenus les plus modestes. En même temps, une forte montée du chômage et une réforme fiscale progressive ont renforcé le niveau de la redistribution.

Contacts :

Division des politiques sociales, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE

Michael.Forster@oecd.org ☎ +33 1 45 24 92 80

Celine.Thevenot@oecd.org ☎ +33 1 45 24 92 85

Division Statistiques auprès des ménages et mesure du progrès, Direction des statistiques de l'OCDE

Marco.Mira@oecd.org ☎ +33 1 45 24 87 48

Carlotta.Balestra@oecd.org ☎ +33 1 45 24 94 36

Pour en savoir plus :

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris. www.oecd.org/emploi/perspectives

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://oe.cd/init2015-fr>.

Notes

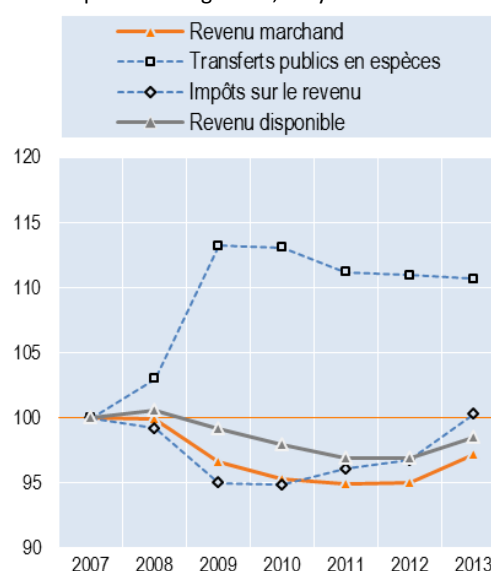
Dans tout ce document, la flèche ↗ (ou ↘) dans les légendes est liée à la variable permettant de classer les pays de gauche à droite par ordre croissant (ou décroissant).

En 2013, en moyenne, le revenu disponible de la population d'âge actif avait presque retrouvé son niveau d'avant la crise, malgré une diminution constante du revenu marchand. Alors que les impôts et transferts ont amorti cette baisse au début de la crise, les impôts en 2013 avaient retrouvé leur niveau de 2007, et les transferts étaient 10 % au-dessus de leur niveau de 2007, mais en baisse (graphique 6).

Cet affaiblissement de la redistribution constitue un enjeu pour les pouvoirs publics. L'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres et le chômage élevé soulignent la nécessité de restaurer la croissance et de faire en sorte que ses fruits soient répartis plus équitablement dans la société. Des politiques qui amènent à plus de croissance et d'inclusion sont indispensables, comme le mentionne le *Cadre d'action de l'OCDE pour la croissance inclusive*.

6 Les impôts sont revenus à leur niveau d'avant crise alors que les transferts stagnent à un niveau élevé en 2013

Évolution des revenus marchand et disponible, des transferts publics et impôts, aux prix réels, 2007=100, Population d'âge actif, moyenne OCDE



Notes : les chiffres correspondent à la variation, en termes réels, de la moyenne de chaque composante depuis 2007. La moyenne OCDE exclut la Hongrie, le Mexique, la Suisse et la Turquie.

Tous les chiffres cités ci-dessus sont extraits de la Base de données Distribution des revenus et pauvreté de l'OCDE : <http://oe.cd/idd-fr>.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Liens utiles

Cette note, ainsi que tous les graphiques et données correspondantes, peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm.

Centre de l'OCDE pour les opportunités et l'égalité : <http://oe.cd/cope>

Source

Pour citer cette note, merci d'indiquer : OCDE (2016) : « Le point sur les inégalités de revenu – novembre 2016 ».

Encadré 1. La base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (<http://oe.cd/idd-fr>)

Pour évaluer et suivre les résultats des pays dans le domaine des inégalités de revenu et de la pauvreté, l'OCDE utilise une base de données qui repose sur des sources nationales (enquêtes auprès des ménages et dossiers administratifs) et sur des définitions communes. Les indicateurs sont fondés sur le concept de « revenu disponible équivalent des ménages », autrement dit le revenu marchand total perçu par l'ensemble des membres du ménage (rémunération brute, revenu du travail non salarié et revenu du capital), plus les transferts monétaires courants qu'ils reçoivent, moins les impôts sur le revenu et la fortune, les cotisations de sécurité sociale et les transferts courants qu'ils versent à d'autres ménages. Le revenu des ménages est corrigé de la taille du ménage suivant une échelle d'équivalence où le total des revenus est divisé par la racine carrée de la taille du ménage considéré. Les concepts et définitions normalisés du revenu des ménages sont présentés dans le Guide du Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages (Nations Unies, 2011).

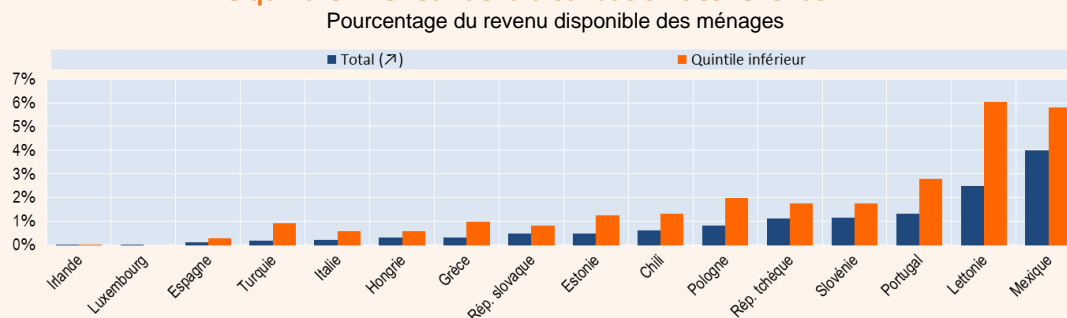
En 2015, l'OCDE a modifié sa définition normalisée du revenu des ménages. La modification va dans le sens d'un rapprochement entre la définition du revenu de l'OCDE et la « définition opérationnelle » recommandée par le Guide du groupe de Canberra 2011. Les principaux changements dans la nouvelle définition portent notamment sur : i) l'inclusion de la valeur des biens produits par les ménages pour leur propre consommation, en tant qu'élément du revenu des travailleurs indépendants ; et ii) la déduction des transferts courants payés par les ménages à des institutions sans but lucratif et à d'autres ménages (par exemple des pensions alimentaires). Par conséquent, pour ce qui est des transferts courants payés par les ménages, on fait désormais la distinction entre : i) les impôts sur le revenu et la fortune et les cotisations de sécurité sociale versées par les travailleurs ; ii) les cotisations aux régimes professionnels liés à l'emploi ; et iii) les transferts courants payés par les ménages à des institutions sans but lucratif et à d'autres ménages.

En outre, une ventilation plus détaillée des transferts courants reçus par les ménages a été réalisée. Elle fait la distinction entre les transferts reçus : i) des régimes de sécurité sociale ; ii) des régimes professionnels liés à l'emploi ; et iii) d'autres ménages et d'institutions sans but lucratif. Cette nouveauté permet de mesurer de façon plus affinée la redistribution en différenciant les quatre catégories suivantes : le « revenu primaire » (le revenu du travail et du capital et les transferts nets provenant d'autres ménages), le « revenu marchand » (le revenu primaire plus les transferts reçus des régimes liés à l'emploi), le « revenu brut » (le revenu marchand, plus les transferts reçus des régimes de sécurité sociale, moins les transferts payés à des régimes professionnels liés à l'emploi) et le « revenu disponible » (le revenu brut moins les impôts et les autres transferts courants payés). Les transferts courants payés par les ménages à des institutions sans but lucratif et à d'autres ménages, qui étaient auparavant inclus dans la catégorie du « revenu du capital », sont désormais définis séparément comme faisant partie des « transferts courants payés par les ménages ».

Si la nouvelle définition du revenu suppose une rupture dans la série rétrospective de l'OCDE (les données fondées à la fois sur l'ancienne et la nouvelle définition sont indiquées séparément dans OECD.Stat), des données sont disponibles pour au moins une année commune (généralement 2011 ou 2012), sur la base des deux définitions. Les données préalables à 2011 qui sont décrites dans la présente note ont été corrigées pour tenir compte de cette rupture. Les valeurs corrigées se sont avérées très différentes des valeurs originales dans quelques pays seulement (notamment le Chili et Israël) et très limitées ou non significatives dans les autres.

L'inclusion de la valeur des biens produits par les ménages pour leur propre consommation sert de base à l'intégration progressive dans la base de données de l'OCDE des estimations pour les pays à revenu intermédiaire choisis, dans lesquels l'agriculture de subsistance représente une part considérable des ressources économiques des ménages. Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels des informations sont disponibles, la valeur des biens produits par les ménages pour leur propre consommation est généralement inférieure à 1 % du revenu des ménages, mais elle est beaucoup plus élevée au Mexique, où elle représente 4 % du revenu des ménages (tableau). Cet élément de revenu est aussi plus important pour les ménages à faible revenu. L'inclusion des biens produits par les ménages pour leur propre consommation fait baisser à la fois les inégalités de revenu et la proportion d'individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Au Mexique, le ratio entre le revenu perçu par les individus dans le quintile supérieur et celui que perçoivent les individus dans le quintile inférieur diminue de 13.7 à 11.5 en 2012 ; le coefficient de Gini pour le revenu disponible passe de 0.482 à 0.457 et la part des individus en-dessous du seuil de pauvreté de 21.4 % à 18.9 % (même si ces variations s'expliquent aussi par des changements de méthodologie mis en place par le bureau de statistique pour mesurer le revenu au bas de l'échelle des revenus). L'impact sur les indicateurs des inégalités et de la pauvreté est moindre dans tous les autres pays.

7 Importance des biens produits par les ménages pour leur propre consommation dans la population totale et dans le quintile inférieur de la distribution des revenus



Note : Les données sur la valeur des biens produits par les ménages pour leur propre consommation ne sont pas disponibles pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Islande, Israël, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Responsables de la base de données : Benoit.Arnaud@oecd.org, Maxime.Ladaique@oecd.org et Elena.Tosetto@oecd.org.

Tableau 1 : Indicateurs clés de la distribution des revenus disponibles et de la pauvreté monétaire des ménages, 2007, 2012 et 2014 ou année la plus récente

	Coefficient de Gini			Ratio interdécales S80/S20			Part du revenu total, par groupe de revenu						Taux de pauvreté relative (seuil relatif)						Taux de pauvreté (seuil "ancré" en 2005)					
	2007	2012	2014 ou + récent	2007	2012	2014 ou + récent	10% les + pauvres	20% les + pauvres	40% les + pauvres	40% les + riches	20% les + riches	10% les + riches	Total			Par groupe d'âge, 2014 ou + récent			Total					
							2014 ou plus récent (%)						2007	2012	2014 ou + récent	Enfants (< 18)	Jeunes (18-25)	Adultes (26-65)	Personnes âgées (> 65)	Travailleurs pauvres	2007	2012	2014 ou + récent	
Australie	0.338 e	0.326	0.337	5.8	e	5.5	5.7	2.8	7.2	19.4	63.7	40.9	26.1	14.9 e	14.0	12.8	13.0	8.0	10.6	25.7	4.8	..	8.2	7.1
Autriche	0.285	0.276	0.280	4.4		4.3	4.2	3.3	8.7	22.6	59.5	36.7	22.5	9.8	9.6	9.0	10.2	10.4	8.1	9.7	7.3	9.8	9.3	8.4
Belgique	0.280	0.268	0.268	4.2		4.0	4.0	3.6	8.8	22.5	58.9	35.2	20.6	9.5	10.2	10.0	12.5	11.1	9.1	9.1	4.6	8.4	7.8	8.0
Canada	0.318	0.321	0.322	5.3		5.4	5.5	2.6	7.2	19.9	62.7	39.3	24.2	12.2	12.8	12.6	16.5	17.1	12.0	6.2	9.8	10.7	9.6	9.6
Chili	0.480	0.471	0.465	11.8		11.3	10.6	1.8	4.9	14.1	72.5	52.6	37.1	17.8	18.4	16.8	22.5	15.3	14.6	15.0	14.7	14.0	12.5	7.8
République tchèque	0.257	0.256	0.262	3.6		3.6	3.7	4.0	9.7	24.1	58.3	36.1	22.2	5.5	5.3	6.0	10.3	4.9	5.7	3.0	3.7	3.4	3.7	3.8
Danemark	0.244 e	0.249	0.254	3.4	e	3.5	3.6	4.0	9.8	24.1	57.6	35.0	21.2	5.9 e	5.4	5.4	2.7	21.4	3.7	3.8	3.8	4.7 e	4.6	4.7
Estonie	0.316	0.338	0.361	5.3		5.8	6.7	2.3	6.3	17.6	66.0	42.4	26.3	14.0	12.3	16.3	14.3	12.8	15.3	23.5	10.5	4.3	6.0	6.0
Finlande	0.269	0.262	0.257	3.9		3.8	3.7	4.0	9.5	23.8	58.0	35.3	21.2	7.8	7.1	6.8	3.6	20.6	5.5	6.6	4.0	6.4	4.6	4.6
France	0.295 e	0.308	0.294	4.4	e	4.7	4.4	3.5	8.7	22.2	60.5	38.5	24.2	7.6 e	8.5	8.0	11.3	12.6	7.2	3.5	7.1	..	7.7	7.2
Allemagne	0.285	0.289	0.292	4.3		4.3	4.4	3.5	8.6	22.0	60.5	37.9	23.5	9.0	8.4	9.1	9.8	13.2	8.4	8.5	3.5	8.8	7.9	8.6
Grèce	0.330	0.340	0.343	5.6		6.3	6.3	2.2	6.5	18.8	64.1	40.9	25.4	13.3	15.1	15.1	18.7	21.5	15.4	8.6	13.6	11.4	32.3	35.2
Hongrie	0.271 e	0.289	0.288	3.9	e	4.5	4.5	3.1	8.3	22.0	60.2	37.0	22.5	6.4 e	10.3	10.1	11.8	11.9	9.6	8.6	7.2	..	13.0	9.1
Islande	0.289	0.256	0.244	4.2		3.6	3.4	4.1	10.1	24.7	57.0	34.5	20.6	7.0	6.3	4.6	5.6	6.4	4.1	3.0	4.2	3.6	6.9	4.6
Irlande	0.305	0.304	0.309	4.7		4.7	4.8	3.1	8.2	21.1	61.7	39.1	24.4	9.6	8.4	8.9	9.1	16.4	7.9	7.0	4.3	7.2	14.8	14.3
Israël	0.365 e	0.360	0.365	7.5	e	7.6	7.4	2.0	5.7	17.1	65.9	42.2	26.3	17.3 e	18.6	18.6	24.3	17.8	13.9	22.6	14.3	..	13.2	12.9
Italie	0.313	0.331	0.325	5.2		5.9	5.8	2.1	6.8	19.7	62.7	39.4	24.4	11.9	13.1	13.3	17.7	16.0	13.0	9.3	11.5	10.7	15.3	15.6
Japon	0.329 e	0.336	0.330	6.0	e	6.1	6.1	2.3	6.5	19.1	63.3	39.5	24.0	15.7 e	16.0	16.1	16.3	19.7	13.8	19.0	13.3	..	19.6	17.2
Corée	0.312 e	0.302	0.302	5.6	e	5.4	5.4	2.2	6.9	20.5	61.1	37.2	22.0	14.8 e	14.6	14.4	7.1	9.0	9.3	48.8	..	14.4 e	..	11.4
Lettonie	0.376	0.347	0.352	7.4		6.2	6.3	2.4	6.6	18.3	65.0	41.9	26.1	18.6	13.2	14.1	15.4	8.7	13.0	19.6	8.6	5.3	7.2	5.9
Luxembourg	0.279	0.301	0.281	4.1		4.5	4.2	3.5	8.7	22.3	59.9	36.8	22.1	7.2	8.4	8.4	12.4	8.6	7.9	3.6	7.7	6.9	9.3	8.9
Mexique	0.450 e	0.457	0.459	10.8	e	11.5	10.4	1.7	5.0	14.3	72.0	51.7	36.4	18.4 e	18.9	16.7	19.7	12.0	14.4	25.6	15.3	13.3 e	16.0	14.7
Pays-Bas	0.298 e	0.280	0.283	4.4	e	4.2	4.3	3.3	8.6	22.4	59.7	37.0	22.7	6.6 e	7.9	8.4	11.2	22.8	6.5	2.2	6.9	6.1 e	7.0	7.3
Nouvelle-Zélande	0.330 e	0.323	0.333	5.3	e	5.3	5.3	3.1	7.6	19.7	63.8	40.7	25.7	11.0 e	9.8	9.9	12.8	10.4	8.9	8.2	4.7	5.5 e	6.8	5.7
Norvège	0.250	0.253	0.252	3.7		3.8	3.8	3.4	9.1	24.1	57.3	34.5	20.6	7.8	8.1	7.8	6.8	24.4	5.9	4.3	6.2	5.1	5.0	4.4
Pologne	0.316	0.298	0.300	5.0		4.7	4.7	3.1	8.1	21.4	61.1	38.2	23.4	9.6	10.2	10.5	13.4	12.2	10.0	7.4	8.8	5.1	3.9	3.6
Portugal	0.361	0.338	0.342	6.3		5.9	6.1	2.4	6.9	19.2	63.9	41.5	26.2	12.8	13.0	13.6	18.2	17.7	12.6	10.2	9.7	10.8	13.7	14.3
République slovaque	0.247	0.250	0.269	3.6		3.7	4.1	3.3	8.8	23.2	58.7	35.9	21.6	6.8	8.4	8.4	13.5	8.5	7.8	3.7	4.8	3.4	2.4	3.0
Slovénie	0.240	0.250	0.255	3.5		3.7	3.8	3.6	9.1	23.6	57.8	34.6	20.4	8.0	9.4	9.5	9.8	7.9	8.9	12.2	6.5	6.1	9.0	9.5
Espagne	0.324	0.335	0.346	5.6		6.1	6.7	2.0	6.1	18.2	64.6	40.7	24.7	14.2	14.0	15.9	23.4	20.1	16.0	5.5	14.5	14.2	19.9	23.4
Suède	0.259 e	0.274	0.281	3.9	e	4.1	4.2	3.5	8.7	22.5	59.5	36.7	22.6	8.4 e	9.0	8.8	8.5	17.0	7.8	7.6	5.7	..	4.8	4.6
Suisse	0.298 e	0.285	0.295	4.6	e	4.3	4.4	3.4	8.6	22.1	60.6	38.3	24.1	9.7 e	9.1	8.6	7.1	7.1	6.2	19.7	5.7	8.1 e	6.1	6.9
Turquie	0.409 e	0.402	0.393	7.9	e	7.8	7.6	2.3	6.1	16.8	67.9	45.9	30.2	17.0 e	17.8	17.2	25.3	14.1	12.9	18.9	15.6	..	7.9	7.4
Royaume-Uni	0.373	0.351	0.358	6.6		5.9	6.0	2.7	7.2	19.1	65.0	43.1	28.6	12.8	10.5	10.4	9.9	10.5	9.7	13.5	5.8	12.5	11.8	11.9
États-Unis	0.374 e	0.396	0.394	7.9	e	8.6	8.7	1.6	5.2	16.3	67.7	45.1	29.2	17.4 e	17.2	17.5	20.2	19.9	14.8	21.0	11.5	..	19.1	19.3
OCDE	0.317	0.316	0.318	5.4		5.5	5.5	2.9	7.7	20.5	62.2	39.5	24.7	11.4	11.5	11.5	13.3	13.9	10.0	12.1	8.3	8.0	10.1	10.0

Notes : Les données relatives à la distribution des revenus portent sur la population totale et reposent sur le revenu disponible équivalent des ménages, c'est-à-dire le revenu disponible corrigé de la taille du ménage. Le coefficient de Gini varie entre 0 (distribution parfaitement égale des revenus où tous les individus possèdent le même revenu) et 1 (situation parfaitement inégale, où tous les revenus sont concentrés entre les mains d'une seule personne). Le ratio de la part de revenu S80/S20 exprime le rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches et celui des 20 % les plus pauvres. Le seuil de pauvreté est fixé à 50% du revenu disponible équivalent médian dans chaque pays. La pauvreté monétaire exclut les paiements forfaitaires, qui sont fréquents dans les systèmes de retraite de certains pays (Australie, Suisse). Les travailleurs pauvres désignent les personnes vivant dans un ménage dirigé par une personne d'âge actif, dont au moins un membre du ménage travaille, et vivant avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Les données les plus récentes portent sur 2014 pour l'Australie, la Finlande, la Hongrie, Israël, la Corée, le Mexique, les Pays-Bas et les États-Unis ; 2012 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande, et 2013 pour les pays restants. 2012 renvoie à 2013 pour la Finlande, Israël, la Corée, les Pays-Bas et les États-Unis ; à 2011 pour le Chili et la Nouvelle-Zélande, et à 2009 pour le Japon. Les données pour 2007 font référence à 2008 pour l'Australie, la France, l'Allemagne, Israël, le Mexique, la Nouvelle Zélande, la Norvège, la Suède et les États-Unis ; à 2006 pour le Japon, à 2009 pour le Chili et la Suisse. Dans le cas de la plupart des pays, les valeurs pour les trois années font référence à la même définition de revenu (vague 7). Dans le cas de l'Australie, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, de la Hongrie, d'Israël, du Japon, de la Corée, du Mexique, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et de la Turquie, les valeurs marquées d'un "e" sont des estimations réalisées par le Secrétariat, corrigeant de la rupture de série occasionnée par : le changement de définition de l'OCDE, un changement d'enquête (Israël) ou des améliorations méthodologiques des enquêtes (France et États-Unis). Cet ajustement est réalisé par un facteur calculé d'après les différentes estimations disponibles pour une année donnée. Les lignes verticales indiquent les ruptures de série qui ne peuvent pas être corrigées. Dans le cas du Japon, les données reposent sur la Comprehensive Survey of Living Conditions. D'autres enquêtes, telles que la National Survey of Family Income and Expenditure font état de plus faibles niveaux d'inégalité de revenu et de pauvreté. La moyenne de l'OCDE n'inclut que les pays pour lesquels des chiffres sont disponibles lors de toutes les années considérées (34 pays pour tous les indicateurs, sauf la pauvreté ancrée dans le temps pour laquelle la moyenne est limitée à 25 pays). La moyenne de l'OCDE pour les parts de revenu dans le revenu total et les taux de pauvreté par groupe d'âge couvre les 35 pays de l'OCDE, car des données comparables sont disponibles pour la dernière année considérée. Les taux de pauvreté sont ancrés en 2006 pour le Chili, le Japon, la Corée et la Turquie, et 2007 pour l'Autriche et l'Espagne.